

CONDITIONS GÉNÉRALES

_Alcool de la Cidrerie Milton servi sur place **seulement**.

_Nombre minimum de convives : (Frais applicables si minimum non atteint)

- 30 personnes pour un événement de soir
- 20 personnes pour un événement de jour

_Le site est à votre disposition jusqu'à 23h00. (Frais applicables si dépassement)

_Le nombre final de convives ainsi que le plan de table doivent nous être confirmés au minimum 48 heures à l'avance. L'information soumise servira à titre de données pour la facturation finale.

FRAIS / PAIEMENT

_Le frais de salle est de 200\$. (Non-applicable si sélection d'un menu traiteur)

_Les frais de service sont au taux horaire de 35\$/ serveur(e). (Minimum de 3h). Après 23h, les frais de service augmenteront à 50\$/ serveur(e) (Minimum exigé de 2 serveuses en soirée)

_Votre réservation sera garantie dès la signature d'une entente et la réception d'un dépôt de 200\$ dollars fait à l'ordre de Cidrerie Milton. La totalité du dépôt sera conservée comme frais d'administration lors d'annulation en moins de 30 jours avant la date de l'événement.

_Les taxes s'ajouteront également à la facturation sur le total des frais. (TPS de 5.00% et TVQ de 9.975%)

_La facture finale est payable à la fin de l'événement. (aucun terme de paiement accepté)

_Les pourboires sont à votre discrétion.

DÉTAILS

_Capacité de la salle : 60 personnes assises / 140 debout (Salle à aire ouverte)

_À votre disposition : écran, projecteur, système de radio, WIFI.

_Il est strictement défendu par la loi d'apporter des boissons alcoolisées sur les lieux.

_Aucun bris ne sera toléré, sans quoi ceux-ci vous seront chargés.

_L'équipe de la Cidrerie Milton n'est pas responsable des allergies des convives et nous vous prions d'en aviser l'équipe à l'avance si tel est le cas afin d'éviter tous désagréments.

***POUR TOUS RENSEIGNEMENTS ADDITIONNELS, VEUILLEZ COMMUNIQUER AVEC L'ÉQUIPE DE GESTION AU 450-777-2442. JACINTHE PERRAS, VALÉRIE FERLAND.**